

Retrouvez-nous sur internet: www.grace-hollogne.be

[2^{ème} trimestriel 2002 • NUMERO 10]



Avec vous : Une commune propre



Le Club Informatique Hollognois



Exterbel S.A.



▶ ▶ ▶ E ditorial

nnuellement, dans notre pays, plus de 40.000 familles sont victimes d'un cambriolage. Durant l'année 2000, 402 faits de cambriolage ont été enregistrés dans notre zone de police, ce qui représente 17, 63 % de la criminalité.



Etre la victime d'un vol dans son habitation ne se limite pas à une perte maté-

rielle ou financière mais est le plus souvent traumatisant tant le choc émotionnel est intense.

Aussi, dans les prochaines années, diminuer le nombre de cambriolages en vue d'atténuer le sentiment d'insécurité sera une des priorités de notre plan zonal de sécurité.

Des études font apparaître que l'ensemble des mesures de prévention habituellement utilisées par les services de police (patrouilles, surveillances, ...) ne peuvent pas à elles seules résoudre ce phénomène.

A posteriori, il s'avère que la plupart des cambriolages auraient pu facilement être évités. Il est donc particulièrement utile d'informer la population quant aux actions préventives à prendre. Beaucoup d'habitations sont peu ou mal protégées et en prenant des mesures relativement simples et souvent peu coûteuses, les risques peuvent être considérablement réduits.

Notre équipe de technoprévention de la police prodigue gratuitement des conseils adaptés à la spécificité de votre bâtiment.

Nos spécialistes se rendent chez les particuliers, dans les commerces et les entreprises et, après étude des risques et analyse des faiblesses, proposent certaines solutions. Ils disposent d'une vaste documentation et d'outils didactiques et, sur demande, ils peuvent animer des débats ou des conférences.

Aussi, n'hésitez pas à faire appel aux avis de nos deux conseillers en technoprévention. Le bureau de l'Inspecteur principal Daniel ADAM et de l'Inspecteur Patrick THONON est situé rue de l'Hôtel communal, 2 et leur numéro de téléphone est le 04.235.61.85

Comme les années précédentes, notre service de police assure une surveillance des bâtiments inoccupés pendant la période de vacances, n'oubliez pas de vous inscrire pour solliciter ce service en vous présentant au poste de police situé rue de Jemeppe, 5 (ancienne brigade de gendarmerie).

Bonnes vacances à tous.

Maurice MOTTARD,

Bourgmestre

Sommaire

SPORTS

Une grande union pour notre jeunesse sportive page 3

NFOS

Information du citoyen : Aide juridique page 4

LOISIRS

L'ASBL Club Informatique Hollognois : pour les passionnés d'informatique page 5

PATRIMOINE

Les châteaux de la commune Le château de Lexhy pages 6 et 7

FLASH INFO

Les cigognes sont de retour, Rectificatif, Course cycliste internationale du 4 août 2002 page 8

ENVIRONNEMENT

La balayeuse des rues et le "Glutton" : la propreté en action dans notre commune ! page 9

SOCIAL

La manne à linge, Nos pensionnés en classe de mer... page 10

ÉCONOMIE

EXTERBEL S.A., ou l'exploitation rationnelle des terrils. page 11

ÉCONOMIE

VULCO pneus, le caoutchouc dans tous ses états ! page 12

Ours

2ème trimestriel 2002 • numéro 10 Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable:

Maurice Mottard (Bourgmestre)

rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

A.D.L. Grâce-Hollogne (agence de développement local) rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 224 53 83 • Fax 04 231 38 10

E-mail: info@grace-hollogne.be Site: www.grace-hollogne.be

Photos & Rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne

Ont collaboré à cette édition :

Nadine Swinnen - Pascal Cavelier - Jean-Paul Thyrion

Graphisme: www.mediagrafik.be - info@mediagrafik.be - Tél. 04 371 96 36

Photogravure : DEM s.p.r.l. **Impression :** Gérôme s.a.

Photo de la couverture : Pierre Beaujean.

Dépôt légal n° BD50398

Une grande union pour notre jeunesse sportive :

Les clubs de football "Le DARING" de Grâce et le "ROYAL FOOTBALL CLUB" de Hollogne ont fusionné.



Les nouveaux vestiaires sont opérationnels

Qu'est-ce qui a motivé cette fusion ?

Il est de plus en plus difficile pour les petits clubs de faire face aux frais. Les sponsors sont dispersés et divisés ; il en va de même pour les supporters.

Les contraintes administratives sont fort lourdes et les bénévoles de moins en moins nombreux.

Il y a dans notre commune des jeunes qui méritent d'être mis en valeur pour leurs qualités footbalistiques. Il suffit pour cela de les encadrer par des gens d'expérience. Pourquoi les laisser partir ailleurs? Il est plus gratifiant pour eux d'être supportés par des gens qu'ils connaissent. En alliant plusieurs forces, il sera plus facile de créer une école des jeunes bien plus performante.

Que va t'il se passer concrètement?

Le conseil d'administration s'efforcera de ne pas tout

bouleverser, et ceci de manière à ce que les 4 terrains de foot des 2 sites (Forsvache et XVIII Bonniers) soient exploités.

Quelles sont les équipes inscrites ?

Les Diablotins (4), les Préminimes (4), les Minimes (4), les Minimes (4), les Cadets (2), les Scolaires (2), les Juniors (4) – supérieurs et régionaux -, les équipes de réserves (4) – provinciales et régionales -, ainsi que l'équipe première composée essentiellement de jeunes de Grâce-Hollogne.

Organisation des entraînements

En ce qui concerne les jeunes : il y aura 19 entraîneurs de qualité sous la direction d'un coordinateur technique diplômé au niveau national et 1 entraîneur pour les gardiens.

En ce qui concerne les <u>adultes</u>: 1 entraîneur pour les équipes réserves et 1 entraî-

C'est le 31 mai que ces deux fameux clubs ont uni leur destinée, lors d'une inauguration marquante, en présence de nos édiles communaux. Un nouveau club est donc né – officiellement le 1er juin 2002 – qui s'appelle désormais le ROYAL FOOTBALL CLUB DE GRÂCE-HOLLOGNE, sous forme d'ASBL.

neur pour l'équipe première qui évolue en 2^{ème} provinciale.

Sponsoring

Actuellement, il y a 4 sponsors officiels qui soutiennent notre jeunesse. Une collaboration avec d'autres personnes sera nécessaire car le club en a bien besoin.

L'affiliation, accessible à toutes les bourses, est de 65 €.

Le samedi 29 juin à partir de 18 H, venez fêter avec nous la fusion des clubs et découvrir l'un des deux beaux sites du club. Grand barbecue à prix démocratique.

Le comité et quelques-uns de nos édiles

Composition du conseil d'administration de l'asbl RFC GRÂCE-HOLLOGNE

Président: Sacheli Francesco **Vice-présidents:** Sylvain Charlier, Ortoni Roberto Trésorière: Nicolay Francine Trésorières adjointes : Quaranta Angela, Gruosso Régine **Administrateurs:** Colinet Jean-Claude, Lamchachti Abdés, Sacheli Rosario, Wunderlin Christian Secrétaires adjoints : Grignet Jocelyne, Dheur René Secrétaire : Grignet Richard, 11, rue de la Colombière, 4460 Grâce-Hollogne Tél: 04.263.56.28



Information du citoyen:

Depuis le mois d'avril, des avocats se tiennent à la disposition des citoyens de la commune, dans le bâtiment de la Justice de Paix. Aide juridique

'est, en effet depuis le début du mois d'avril 2002, que le Barreau de Liège organise deux fois par mois des permanences de premier conseil juridique à Grâce-Hollogne.

Les personnes qui le désirent peuvent y obtenir un premier conseil, des informations juridiques ou une orientation de la part des avocats de la permanence.

Ce service est disponible contre une contribution aux frais de 12,40 €. Les personnes qui peuvent justifier qu'elles appartiennent à une catégorie bénéficiant de l'aide juridique gratuite sont dispensées de payer la contribution.

En quoi consiste l'aide juridique ?

L'aide juridique est organisée par une loi du 23 novembre 1998

Il y a l'aide de " première ligne " : ce sont les permanences de premier conseil telles qu'organisées à Grâce-Hollogne.

Il existe également l'aide de " deuxième ligne " : le Bureau d'Aide Juridique du Barreau de Liège organise, à Liège, des permanences au cours desquelles les personnes intéressées peuvent obtenir la désignation d'un avocat pour les assister dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative, ou pour un conseil plus approfondi.

L'aide juridique de deuxième ligne est totalement ou partiellement gratuite pour la personne qui démontre appartenir à une catégorie sociale bénéficiant de cette aide.

Aide juridique totalement gratuite Catégories :

- bénéficiaire du minimex ou de l'aide sociale
- bénéficiaire de revenu garanti aux personnes âgées
- bénéficiaire d'allocations de remplacement de revenus aux handicapés (sauf allocation d'intégration)

- personne qui a à sa charge un enfant bénéficiant de prestations familiales garanties
- locataire social qui paye un loyer minimum
- Mineur
- Etranger:
- pour l'introduction d'une demande de régularisation de séjour ou d'un recours contre un ordre de quitter le territoire
- demandeur d'asile ou la personne qui introduit une demande de statut de personne déplacée
- personne isolée qui justifie que son revenu mensuel net est inférieur à 659 € (+ 76 € par personne à charge)
- personne isolée avec personne à charge ou personne cohabitant avec un conjoint ou avec toute autre avec laquelle elle forme un ménage, si elle justifie que le revenu mensuel net du ménage est inférieur à 849 € (+ 76 € par personne à charge)

Permanence de premier conseil juridique :

Les 1er et 3èmes lundi de chaque mois de 13h30 à 16h au Tribunal de Justice de Paix, rue de l'Hôtel communal, 30 à Grâce-Hollogne Téléphone : 04.233.80.41

Désignation d'avocat :

Permanence du Bureau d'Aide Juridique Bd de la Sauvenière, 32 1^{er}étage à Liège. Tous les jours ouvrables de 15h à 17h.

Permanence du Collectif Droits des Pauvres et des Etrangers Bd de la Sauvenière, 32 1er étage à Liège.

Droit au séjour et aide sociale : du lundi au vendredi de 15h à 17h.

Droit au logement : le jeudi, de 10h à 12h.

Permanence de l'AARC (spécialisé en droit à la consommation) Palais de Justice Couloir du rezde-chaussée à Liège. Le mardi de 16h à 18h.

Les avocats sont liés par le secret professionnel.

La Salle du Tribunal



4

L'ASBL Club Informatique Hollognois:

pour les passionnés d'informatique

Le Club informatique est né à l'initiative de Monsieur René Vanin, le Secrétaire communal, et de Monsieur Joseph Damas, au début de l'année 2001.

e samedi 4 et le dimanche 5 mai der-✓ niers, l'ASBL invitait toute personne intéressée aux journées portes ouvertes en leurs installations, rue de l'Hôtel communal, 28 à Grâce-Hollogne. A cette occasion, le peintre Paul Baugniet avait accroché ses toiles pour une exposition. Comment s'est organisée la mise en place de ce Club?

Le local a été mis à disposition par la commune et le matériel s'est constitué petit à petit. Les ordinateurs et leurs périphériques ont été fournis par différentes entreprises, des personnes privées ou administrations : la Société de l'Aéroport de Bierset (SAB), le garage de la Cloche (VW), le SPAR des Trixhes, les Etablissements FOSSOUL (pour les tables, les armoires et le matériel de bureau), la commune de Grâce-Hollogne, et quelques particuliers.



Lors des journées portes ouvertes au Club : la magie informatique

actuellement de 6 machines (écrans, claviers, tours) et de 2 imprimantes. On envisage à présent d'acquérir un processeur Pentium IV pour remplacer le Pentium II actuel, et de trouver également un scanner.

L'ASBL, qui au départ comptait 15 personnes, arrive aujourd'hui à 28 Le parc informatique est membres. Les conditions d'inscription se montent à 17 € par an (12,40 de cotisation et 4,60 d'assurance). Le Club informatique hollognois est ouvert à tous. L'esprit dominant qui l'anime est de réunir des personnes intéressées par l'informatique. Les gens qui fréquentent le Club viennent en minorité pour s'initier (des cours ne sont pas dispensés), et en majorité pour échanger des idées, des informations, pour améliorer connaissances leurs se perfectionner. Il s'agit donc bien ici d'un cadre dynamique d'échanges.

L'ambiance y est conviviale et l'émulation très présente.

En pratique:

tous les Mardis et Vendredis de 19h00 à 21h00. 28, rue de l'Hôtel communal à Grâce-Hollogne (entrée par la 2ème porte latérale, salle de réunion située à l'arrière du bâtiment).

Renseignements:

M. Maes J-P. (Président). Tel: 04.263.04.15 M. Gatelier M. (Secrétaire). Tel: 0495.330.795 M. Meertens A. (Trésorier). Tel: 0495.610.578 M. Damas J. (Délégué mandaté): Tel: 04.233.12.83

Siège social:

M. Vanin R.

rue Joseph Heusens, 52 à 4460 Grâce-Hollogne.

(Président d'Honneur)

Tous intéressés: Mayeur, Echevins, Conseillers communaux,...









Les châtea

Le château de Lexhy

Vue aérienne du domaine



e château que nous connaissons actuellement, bâti dans les années 1850 par le baron Joseph de BLANCKART D'ALSDORF, fut précédé de deux autres castels : faisons un retour dans le temps.

Les recherches de Jean-Pierre et Claude Feÿs de Lexhy, permettent de dire qu'il y a eu trois châteaux à Lexhy.

Le premier château, probablement une " maison forte " ou une tour de chevalier, fut érigé (?) par Hugues de LEXHY, premier du nom, autour des années 1140. Ce château, construit au milieu d'une pièce d'eau, disparut au cours du 13ème siècle, probablement suite à un incendie. On ne sait si celui-ci fut accidentel ou provoqué lors d'une attaque du château durant une de ces guéguerres locales que se livraient allègrement les seigneurs hesbignons au Moyen-âge. Les de LEXHY, au cours de la guerre des AWANS et des WAROUX, qui débuta en 1297, prirent le parti des AWANS. Les WAROUX ou leurs alliés incendièrent-ils leur château? On l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est que cette lutte fratricide divisa ces deux familles pourtant issues des premiers de LEXHY.

L. Vandriken nous apprend que, suivant la tradition locale, c'était sur le faîte du donjon de l'ancien château de Lexhy que se plaçait le fanal qui, du temps des Romains, aurait éclairé, pendant la nuit, les pas des voyageurs sur la Chaussée Verte (ancienne chaussée romaine), allant de Tongres à Amay et traversant Horion. Le château de Lexhy, ou plutôt l'habitation qui l'a précédé, aurait été, à l'époque des Romains, une villa habitée par un haut fonctionnaire romain, et bâtie en cet endroit, sans doute à cause du voisinage de la source dite de Sainte-Ode.

Le premier château ayant été démoli au 13ème siècle, un second fut érigé sur les ruines du premier. Probablement à l'époque où les KERKEM prirent possession de Lexhy dans les années 1400-1450.

Le second château devait ressembler plus à un château que le premier car il était situé au milieu de la même pièce d'eau, accessible par un pontlevis donnant sur une cour intérieure fermée, doté d'un

une belle contribution à notre patrimoine architectural et historique.

énorme donjon carré situé à un des angles. Il n'y avait pas encore de ferme castrale. Cette dernière n'apparut qu'au 17ème siècle, à l'époque des SURLET. Par contre, la chapelle castrale existait déjà. Sa tour romane date de la construction du premier château, à l'époque de Hugues de LEXHY. Le vaisseau de cette chapelle date, lui, du 18ème siècle et fut construit avant l'édification du troisième château. Dans cette chapelle de Ste-Ode, on trouve les sépultures des de BLANCKART, de HÖVEL, LIEDEKERKE, BORCHGRAVE, ...

Comment ce deuxième château finit-il par disparaître ? On l'ignore. En 1840, il devait encore subsister en grande partie. Mais il se peut qu'au cours et après la révolution de 1789, on le démolit par petits morceaux comme on le fit pour la cathédrale St Lambert. Qui sait? Le fait est qu'il est tombé en désuétude. Le troisième château, fut bâti de 1851 à 1853 par le baron Joseph de BLANCKART d'ALSDORF qui épousé en 1834 la dernière comtesse de LIEDEKERKE-SURLET, Marie Emerence. La date 1853 figure sur la façade latérale nord-est, au dessus de la fenêtre du milieu,

au dernier étage. Il est de style classique et très imposant. Cette bâtisse est édifiée hors de l'eau, 50 m plus loin que les fondations du second castel. Il n'est pas douteux que certains éléments de construction du second château aient été incorporés dans la construction du troisième, puisque ce dernier était encore debout quand on commença la construction du château actuel.



M. Jean Grimbérieux, éminent historien d'Horion-Hozémont, note ce qui suit à propos du château de Lexhy et de ses derniers occupants. L'édifice en briques, sans style bien défini, est peu élégant mais de grandes dimensions. Sa façade, orientée vers le nord-ouest, a près de 50 m de large et une vingtaine de mètres de profondeur ; la tour



La ferme castrale

ux de la commune



dépasse 40 m de haut. Un escalier monumental, flanqué de deux lions couchés, donne accès à l'entrée principale. La construction comprend trois étages, plus d'immenses greniers et des caves dépassant le sol jusqu'au niveau supérieur de l'escalier extérieur. En façade, quatre pilastres en pierre de taille soutiennent un large fronton sur lequel figurent les armes des familles de BLANCKART et de HÖVEL ; deux lucarnes, une de chaque côté du fronton, sortent des combles. Avec cellesci, les six fenêtres qui éclairent les caves et les deux de la tour, on peut compter trente fenêtres donnant vers le nordouest. Une porte-fenêtre, au dessus de la porte d'entrée donne accès à un petit balcon. Une tour carrée se dresse au milieu du château, dont le plan est rectangulaire. Cette tour, qui est responsable du manque d'harmonie de l'ensemble, est un belvédère qui dépasse de deux étages le sommet du toit. Comme le château proprement dit, ses murs sont en briques avec des chaînes d'angle en calcaire taillé, genre Renaissance liégeoise. Chaque face de la tour a deux fenêtres superposées. Les murs latéraux du château

sont percés de trois fenêtres à chaque étage ; les fenêtres centrales sont surmontées d'un motif décoratif en demicercle. Le pan de toit comporte une lucarne.

La façade arrière, dessinée dans l'ensemble comme celle de devant, donne sur une terrasse d'où l'on avait une belle vue sur les restes de l'ancien château.

Le parc de Lexhy (35 hectares) fut redessiné par un paysagiste liégeois, LEDENT. Les BLANCKART-SURLET y firent creuser un bel étang pour canoter; la fontaine de Ste-Ode, qui alimente les douves de l'ancien castel par un canal maçonné et qui aboutit près du chœur de la chapelle, dut malheureusement être murée en forme de puits.

Charles Alexandre, baron de BLANCKART-SURLET, épousa Jeanne Marie, baronne de HÖVEL, dont les armes figurent au fronton. Il fit réaliser les derniers aménagements de la résidence et du parc. Ces époux eurent quatre enfants, dont la fille aînée, Maria de BLANCKART-SURLET qui épousa, le 5 août 1891, Fritz (ou Frédéric Georges), comte de BORCH-GRAVE d'ALTENA et du

SAINT EMPIRE. C'est ainsi que le château de Lexhy passa aux BORCHGRAVE d'ALTENA. Des six enfants issus de cette union, le plus connu était Joseph Augustin, comte de BORCHGRAVE d'ALTENA, né à Lexhy le 31 mars 1895. C'était un érudit, qui mena inlassablement des actions pour la sauvegarde des demeures historiques de Belgique.

Après le décès du comte, le château et une grande partie du parc de Lexhy furent vendus à la commune de Grâce-Hollogne. Fin 1992, la commune rétrocéda ceux-ci à M. Eugène DEKETELAERE, déjà propriétaire du château de Horion. Quelques années plus tard, M. L. WAGEN-HUIS d'Amsterdam rachète en co-propriété le château et ses annexes pour les restaurer et en faire des appartements de luxe. Ceux-ci sont déjà vendus à 80 %.

Il y a trois ans que les travaux de remise en état ont débuté. Les annexes sont déjà restaurées, mais la rénovation du château principal durera encore deux années. Dès que tout sera convenable, M. WAGENHUIS compte ouvrir au grand public, huit fois par an, des servitudes qu'il a

créées autour du château et du parc, pour des visites et promenades. Il organise et organisera encore des concerts de musique, des pièces de théâtre, etc...dans le magnifique cadre qu'est le château enfin restauré. Souhaitons beaucoup de succès au château de Lexhy et à ses habitants.

Note au lecteur:

le parc, le château, la ferme castrale et la chapelle Ste Ode forment des propriétés privées et sont donc interdites au public.

Situation:

- château : rue du 8 mai / rond-point de Blanckart-Surlet à Horion-Hozémont
- ferme castrale et chapelle Sainte Ode, rue du Long Mur à Horion-Hozémont

Bibliographie:

- L. VANDRIKEN (1895) Un coin de Hesbaye. L'ancien comté et l'ancien concile de Hozémont. Pages 114-129
- S. BORMANS (1867). Les seigneuries féodales du pays de Liège.
- J-P. et C. FEYS de LEXHY (sept. 1993), repris dans Y. MOËS, Notices historiques. Fontaine, Horion, Hozémont, Lexhy. S.d. Les trois châteaux de Lexhy à Lexhy.
- J. GRIMBERIEUX (1997). Le dernier château de Lexhy et ses occupants. C.H.G-H.
- Chevalier Xavier de GHELLINCK VAER-NEWYCK. *Le château de Lexhy*. Tiré à part du périodique *LE PARCHEMIN*, n° 138. Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1968.

Les cigognes sont de retour

Depuis quelques semaines, le couple de cigognes venu l'année dernière s'établir sur une des cheminées du Château de Horion, est revenu à Horion-Hozémont.



En septembre 2000, ces oiseaux avaient été repérés à Villers-le-Bouillet par la société ornithologique AVES, qui avait manifesté son intérêt pour ces volatiles tant il est rare qu'ils s'établissent dans nos contrées. Par la suite, le 25 mars 2001, le couple vint prendre ses quartiers de printemps au Château, avant de donner naissance à deux oisillons (dont l'un a succombé quelques temps après). Depuis cet hiver, les ' cigognes de Horion " sont revenues sur leur cheminée, sous laquelle Monsieur Deketelaere, le châtelain, a installé un système de chauf-

Ces prestigieux volatiles sont donc devenus les hôtes d'un des lieux les plus remarquables de notre commune. Souhaitons que le Château de Horion soit le cadre d'une nouvelle naissance.



Rectificatif

Des lecteurs vigilants, locaux et extérieurs à l'entité, ont attiré notre attention sur des erreurs qui auraient été commises lors de la rédaction de l'article sur le château de Horion.

Voici les remarques les plus significatives qui nous ont été adressées :

- Les origines du château remontraient au 15ème siècle et non pas au 13ème siècle comme il a été écrit dans le " Grâce-Hollogne magazine " n°9.
- Le Chevalier de Grady de Horion est décédé en 1982 et non pas en 1974.

- Le château fut rénové de manière très importante à deux occasions à l'initiative de la famille de Grady, la première fois vers 1725, la seconde fois entre 1870 et 1890.
- Enfin, nous évoquions le mauvais état dans lequel Monsieur Deketelaere avait trouvé le château lorsqu'il l'a acheté en 1984. Certains lecteurs contestent cette affirmation et assurent que le château était en bon état et était parfaitement entretenu.



Course cycliste internationale du 4 août 2002

Le championnat du monde cycliste pour amateurs libres et vétérans aura lieu dans notre commune.

Cet événement international, sous l'égide de l'ICF (" International Cyclist Federation "), se passe tous les huit ans dans la région francophone. Il devrait attirer la toute grande foule, dont nombre de nos voisins, à Grâce-Hollogne le dimanche 4 août.

Cette course est organisée par l'Entente Cycliste Hollognoise et l'Entente Cycliste de Wallonie. Les inscriptions se feront dans le hall de la maison communale, rue de l'Hôtel communal, 2 à Hollogne. Les ves-

tiaires se situeront à la piscine, rue Forsvache. Le départ et l'arrivée auront lieu en face de la Justice de Paix. Le sens de la course se fera de Hollogne vers Grâce en montant la rue de l'Hôtel communal.

Trois courses sont prévues sur un circuit fermé de 8,2 Km:

l^{ère}: pour l<mark>es</mark> vétérans. Départ <mark>à</mark> 10 H (70 Km), 8 tours

2ème : pour les amateurs B. Départ à 12 H 30 (80 Km), 9 tours 3^{ème}: pour les amateurs A. Départ à 15 H (120 Km), 14 tours.

" Radio Contact " sera présente avec son animateur Marc Gerardy.

Soyez tous présents pour assister à cet événement exceptionnel!

Renseignements:

Monsieur Félix Decaigny au N° 04.235.69.86

Toute aide, notamment pour les signaleurs, est la bienvenue!



8

La balayeuse des rues et le "Glutton":

La propreté en action dans notre commune !



Le " glouton " (notons que " Glutton " est une marque déposée).

Ce nouveau balayeur de rues est un outil d'une conception résolument moderne et efficace que l'on appelle maintenant "aspirateur de déchets urbains". Il est capable de ramasser des bouteilles, des papiers, des plastiques, des mégots de cigarettes, des canettes et des déjections. Les objets aspirés tombent directement dans le container incorporé d'une capacité de 240 litres. Idéal pour monter ou descendre les bordures et les trottoirs, cet engin peut travailler à une vitesse allant de 0 à 6 km/h. Il accède à des endroits

étroits et peut monter des pentes jusqu'à 25 %. D'une manipulation aisée – par auto-traction avec marche avant et arrière – cette machine possède une très grande qualité d'aspiration. La commune (par décision du Conseil communal) l'a achetée pour 12.392 € et elle a été livrée le 30 mai 2001. Cet outil valorisant au service des collectivités, rend la propreté citoyenne.

Le camion Mercédès, balayeur de rues

Acquise pour 160.473 € en mars 2002, cette impressionnante balayeuse-nettoyeuseaspirante à une charge utile de 6 tonnes et la capacité de la cuve en inox est de 5,4 m². Equipée d'un système de caméra intérieure pour visionner l'extérieur, c'est une machine professionnelle à la pointe de la technologie. Sans entrer dans des détails techniques, ce camion a un moteur individuel, des réservoirs d'eau de 1250 litres, une brosse ventrale + une bouche d'aspiration, etc. L'inclinaison réglable des balais en tous sens permet une adaptation souple à des types de travaux forts diversifiés. Tous les balais sont équipés d'un système de pulvérisation d'eau. Cette balayeuse nettoie la route, les filets d'eau, peut faire accessoirement les avaloirs et améliore en général la propreté dans la zone urbaine. En milieu rural elle désherbe et dégage les filets d'eau et les voiries recouvertes de boue. En complément du " Glutton ", elle aspire et dégage les déchets plus lourds et plus conséauents.

Avec l'achat de ces nouveaux outils performants, la commune ne doit plus faire appel à des sociétés extérieures privées. Elle est donc plus indépendante et cela lui coûte moins cher. Les efforts financiers consentis pour améliorer la propreté et l'hygiène dans notre commune sont visibles et patents.

Il n'en reste pas moins que ceux-ci seraient vains sans un sens civique et un souci de l'environnement un peu plus développés chez les habitants de Grâce-Hollogne.

9





Nos pensionnés

en classe de mer...

C'est du 12 au 17 mai que les pensionnés de notre commune ont eu le plaisir de séjourner au Floréal club de Blankenberge.





Pas moins de 380 personnes se sont inscrites pour participer à ces traditionnelles "vacances des pensionné(e)s" organisées chaque année par le CPAS.

Balade le long de la digue, jeux de boules et moments de détente étaient au menu de nos aînés, qui ont pu apprécier l'hospitalité du personnel du Floréal club, en plus de se refaire une santé grâce à l'iode marin caractéristique de la côte belge. Pour les avoir rencontrés sur place, nous pouvons témoigner que l'ambiance était ardente et que l'édition 2002 fut encore un succès.

Vivement 2003, Monsieur le Président du CPAS!

Une initiative de l'Echevinat des Affaires Sociales et du CPAS de Grâce-Hollogne

vous propose : Un service de repassage de votre linge à 6 € l'heure.

Différents travaux de couture tels que : raccourcir, rétrécir un vêtement, remplacer une tirette ... à un prix étudié.

Un renseignement complémentaire : 28, rue de l'Hôtel Communal Tél. 04 233 50 45 - 04 234 92 01

1(2H200'

EXTERBEL S.A.,

ou l'exploitation rationnelle des terrils.

Dans notre commune, c'est le terril de Bonne Fortune qui " fond ".

Les riverains l'auront remarqué, le terril de Bonne Fortune est en train de changer et de modifier ainsi le paysage.

La société EXTERBEL SA. exploite ce terril qui est la propriété de la société BONNE FORTUNE EXPANSION.

EXTERBEL, société enregistrée à Charleroi, fut créée en 1986. Sa principale activité est l'exploitation et la restructuration des terrils. Actuellement cette entreprise s'occupe de 2 terrils en Wallonie (région Charleroi) + le nôtre, et d'un à Genk en Flandres.

Activités, production et technologie.

Les schistes du terril sont lavés de manière à en récupérer le charbon destiné aux centrales électriques.

C'est ELECTRABEL, premier producteur belge d'électricité, qui achète 100% de la production d'EXTERBEL. En 1997 celle-ci était d'environ 250.000 tonnes.

La récupération du charbon provenant de terrils se fait par séparation gravimétrique. Les terrils sont des résidus des anciens lavoirs des mines de houille qui ne sont plus exploitées depuis plus de 10 ans. Ils sont constitués de schistes qui, après lavage, permettent de récupérer du charbon. La quantité de charbon ainsi recyclé peut varier de 8 à 10% selon le terril : en effet, les techniques de lavage de

charbon de l'époque n'étaient pas efficaces. EXTERBEL est spécialisé dans le recyclage du charbon et est le seul exploitant en Belgique.

technique utilisée consiste en un lavage des schistes avec une suspension dense d'une pulpe constituée de schlamms et d'eau. La séparation gravimétrique s'effectue d'abord par alluvionnement dans un barrel à spirales, ensuite par la force centrifuge dans des cyclones. Le charbon extrait est rincé, séché pour constituer un charbon dont le pouvoir caloriférique est de ± 25

Les schistes égouttés sans charbon, sont remodelés sur le site et réaménagés.

Les techniques d'EXTERBEL permettent de réaffecter les terrains après exploitation: engazonnement et plantations forestières, création de plaines de jeux, pépinières, parcs, centre commercial, nouveaux lotissements, ... Ce qui donne, après aménagement, une plus-value à des terrains abandonnés.



Environnement.

EXTERBEL accorde une importance particulière à l'environnement ainsi qu'à la lutte contre la pollution, qui peut se produire lors de l'exploitation de ressources naturelles. Des mesures de protection sont mises en œuvre par la société et elle s'efforce de travailler en bon voisinage avec les riverains et en collaboration avec les autorités. D'éventuels problèmes dûs à la poussière, au bruit ou au transport sont particulièrement surveillés.

L'exploitation du terril de Fortune durera



encore 3 à 4 ans. A terme, une digue engazonnée et plantée d'arbres sera modelée et fera écran entre les riverains et la zone. Une partie du site libéré (environ 15 ha) sera valorisée, vraisemblablement par la SPI+ et cet espace servira à l'implantation de nouvelles sociétés et entreprises.

Coordonnées :

EXTERBEL S.A.

Route de Châtelet, 187 à 6010 Charleroi Tel: 071.47.23.50

e-mail: limcoal@ limcoal.com

e-mail: exterbel@swing.be Administrateur délégué: M. Marc Huysmans.

Tel: 089.32.91.00

BONNE FORTUNE EXPANSION

Rue Mathieu de Lexhy, 88 à 4460 Grâce-Hollogne M. Jean Lurkin. Tel: 04.250.20.43 et 0475.48.98.78 M. Alain Skriwanek. Tel: 04.232.40.40 et 0475.23.54.71

VULCO pneus,

le caoutchouc dans tous ses états!

Le 22 mars dernier la société VULCO inaugurait en grande pompe ses tout nouveaux locaux à Grâce-Hollogne, fruit de sa fusion avec SORÉGI, société auparavant située à Fexhe-le-Haut-Clocher.

Votre magazine *Grâce-Hollogne 2002* a rencontré Monsieur Jean-Claude OGER, Directeur commercial pour la Wallonie. Il nous a parlé de son entreprise.

A l'origine la société Sorégi pneus a été créée par le constructeur Goodyear. Ce dernier venait d'installer dans les années 1950 une usine en Europe, mais ne pouvait pas vendre directement le fruit de sa production. Il avait besoin d'un réseau de distributeurs, notamment pour concurrencer Michelin, leader sur le marché.

Vers la moitié des années 1960, Goodyear rachète un commerce de pneus existant à Fexhe-le Haut-Clocher. Il décide de l'appeler SOREDI (Société Régionale de Distribution) mais comme le nom existe déjà, il doit le modifier en SORÉGI.

SORÉGI vend des produits Goodyear bien entendu mais aussi d'autres marques, même si les produits de la maison mère sont privilégiés.

SORÉGI va prospérer pendant plus de trente ans jusqu'en 1997, année Goodyear et Dunlop décident de créer une société " joint venture ". Dunlop possédait VULCO société alors concurrente de SORÉGI mais qui était principalement située en Flandres. Dès lors, SORÉGI change de nom et devient VULCO. La nouvelle société continue à vendre des pneumatiques de toutes les marques mais aussi surtout ceux de ses principaux actionnaires: Goodyear et Dunlop.

Actuellement, selon Jean-Claude OGER, ces deux marques ont un taux de pénétration de plus ou moins un quart du marché belge.

Pourquoi le zoning de Grâce-Hollogne ?

La première raison qui a poussé la nouvelle société à s'implanter dans notre zoning

ADL Grâce-Hollogne

De gauche à droite : Monsieur Oger, Monsieur le Bourgmestre Mottard et Madame Françoise Lejeune directrice à la SPI+ lors de l'inauguration le 22 mars dernier.



j'entends chez les concurrents des promotions du style : " un pneu sur quatre offert ", cela me fait sourire car on est plus performant que ça ! Un pneu, cela ne fait jamais que 25% de remise....

est assez cocasse : c'était l'idée d'un délégué de Vulco, alors encore concurrent de Sorégi, qui ayant repéré le terrain en face de l'autosécurité, décida de le faire acheter par Vulco, pour concurrencer Sorégi...quelques mois avant la fusion.

La deuxième raison, est que les locaux de Sorégi à Fexhe devenaient exigus et mal adaptés. L'entreprise aurait dû tôt ou tard trouver un nouvel emplacement et la fusion vint donc bien à point.

Qu'est-ce qui a changé avec la fusion ?

Outre un nouveau dynamisme et une politique d'investissement, Vulco a apporté dans son escarcelle, une gamme de nouveaux services en plus de la vente et de la pose des pneumatiques : géométrie performante, pose d'amortisseurs et pots d'échappements, réglage des phares. Sorégi a apporté, quant à elle, son savoir-faire et son professionnalisme dans les pneus tourismes et surtout professionnels comme ceux destinés par exemple au génie civil et aux poids lourds.

Chez Vulco, actuellement, on trouve de tout : du gallet en polyuréthane pour transpalette au pneu génie civil pour véhicule de chantier (carrières, etc.). Et tout le monde est le bienvenu, les particuliers comme les professionnels

12